



FOIRE A TOUT DE LIMETZ VILLEZ

Madame, Monsieur,

La Foire à Tout de Limetz Villez aura lieu cette année le :

02 JUIN 2024

De 08h00 à 18h00

Lieu : Stade de Foot (Rue du Port)

Si vous souhaitez y participer, nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer, avant le 27 mai 2024, les documents listés ci-dessous à :

COMITE DES FETES DE LIMETZ VILLEZ
Inscription Foire à Tout
MAIRIE – 11 RUE DE LA MARIE – 78270 LIMETZ VILLEZ

Seuls les dossiers complets seront pris en compte
Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail ou téléphone

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail à cdf.limetzvillez@gmail.com (à privilégier) ou par téléphone au 07 69 01 00 27

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Comité des Fêtes de Limetz Villez

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pièces à fournir :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- Une photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso),
- Une photocopie de l'immatriculation au Registre du Commerces pour les professionnels,
- Paiement en chèque (à l'ordre du CDF) ou espèces correspondant au nombre de mètres linéaires que vous souhaitez.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à retourner au
COMITE DES FÊTES DE LIMETZ VILLEZ
11 RUE DE LA MAIRIE 78270 LIMETZ VILLEZ

DATE LIMITE DE RETOUR : 27 mai 2024

**FOIRE A TOUT
02 juin 2024**

- **COORDONNEES EXPOSANT**

Tout ou partie de ces coordonnées pourra être repris sur les outils de communication
Assurez-vous d'écrire lisiblement en lettres majuscules.

Nom, Prénom ou dénomination sociale :

.....

Adresse complète :

.....

Coordonnée téléphonique :

mail :

.....

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le, par :

.....

N° immatriculation de mon véhicule :

.....

Déclare sur l'honneur (uniquement pour les particuliers) :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à Le

Signature :

- **RESERVATION EMPLACEMENT (cocher la case correspondante)**

PARTICULIERS :

Le droit d'exposition est fixé au tarif de 15 euros les 5 mètres. Règlement par chèque ou espèces.

PROFESSIONNELS :

Le droit d'exposition est fixé au tarif de 20 euros les 5 mètres. Règlement par chèque ou espèces.

Ci-joint le règlement de ____€ pour l'emplacement d'une longueur de ____ mètres

N° de chèque :